



PN
UD

Au service
des peuples
et des nations

PNUD Sénégal Bulletin d'information

Mai – Juillet 2015

FOCUS



Mise en œuvre du Programme d'Urgence de Développement Communautaire : 4 mois et des réalisations concrètes

ZOOM—ACTU



Lancement de l'audit des compétences des agents de l'Etat



Formation et Consultation sur le processus Plan National d'Adaptation

Conférence ministérielle sur le renforcement de l'état de droit et la lutte contre la corruption : vers la mise en place d'un centre pour le renforcement de l'état de droit en Afrique



VIE DES PROJETS

> Promotion de l'entrepreneuriat social à travers la production locale d'équipements solaires par les femmes de Mékhé

> Session de formation des femmes élues municipales à Kolda sur la Bonne gouvernance

> Vitesse de croisière du Programme d'Appui au Suivi du Plan Sénégal Emergent - PASSE

Mise en œuvre du Programme d'Urgence de Développement Communautaire : 4 mois et des réalisations concrètes



Fatick 7 juillet 2015 — Plus de la moitié (55%) de la population sénégalaise vit en milieu rural. Cet accroissement démographique ne s'est pas accompagné d'opportunités de créations de richesses et d'un accès aux services sociaux de base pour les groupes vulnérables (Femmes, jeunes) vivant majoritairement en milieu rural.

Malgré des progrès notables à travers la mise en œuvre de projets et programmes ; Le profil de la pauvreté reste marqué par une incidence plus élevée en zones rurales avec une proportion de 57,1% contre 41,2% dans les zones urbaines. Les zones rurales accusent des insuffisances majeures en termes d'infrastructures sociale et économique de base, de moindres opportunités économiques et de forte dépendance de l'agriculture à la pluviométrie.

L'ambition du Gouvernement du Sénégal **en mettant en place le PUDC qui vient renforcer d'autres initiatives**, est de favoriser une croissance économique à fort impact sur le développement humain. Pour ce faire, il s'agira de consolider les acquis, notamment en matière de gouvernance démocratique, et de recentrer les priorités dans la perspective de garantir durablement la stabilité économique, politique et sociale.

REMISE D'ÉQUIPEMENTS DE PRODUCTION ET DE TRANSFORMATION POST RÉCOLTE

Quelques jours après le lancement officiel du PUDC, conformément à ses engagements, son Excellence Macky Sall a remis officiellement les premiers équipements de production et de transformation, destinés **aux populations des 28 communes bénéficiaires** de la première phase du PUDC dans les départements de Fatick – Fouta-Diougne et Gossas.

Cette activité rentre dans le cadre de la mise en œuvre du PUDC qui est de *transformer les conditions de vie des populations et lutter contre les inégalités sociales*.

Elle répond également à l'objectif qui est de *Renforcer la productivité des populations rurales et valoriser la production agricole à travers l'accès aux services financiers et aux équipements de production et de transformation post récolte ;*

TYPES D'ÉQUIPEMENTS

Ces équipements viennent répondre aux besoins exprimés par les populations. Il s'agit de 477 équipements de transformation composés de moulins à mil, de décortiqueuses à mil, de batteuses à mil, de batteuses à riz, de décortiqueuses à riz, arachide, broyeuses de pâte d'arachides, de presses à huile, de moulins à café, d'égreneuses de maïs- de séchoirs mixtes et solaires d'unités de transformation de noix de cajous, d'unités de transformation de céréales, d'unités de transformation de produits halieutiques etc.

Création de richesses – augmentation de revenus – amélioration des conditions de vie en milieu rural

Ces équipements vont permettre aux femmes d'une part l'allégement des travaux et d'autre

Mise en œuvre du Programme d'Urgence de Développement Communautaire : 4 mois et des réalisations concrètes

part l'augmentation des revenus des femmes et des jeunes. Ils vont également permettre la création d'emplois dans les secteurs de la maintenance et de l'entretien, du commerce des produits.

Ces équipements d'une valeur de 653 millions de FCFA ont été fabriqués par des entreprises nationales, qui ont été sélectionnées à l'issue d'un appel d'offres international. Il s'agit de MATFORCE – et de SOMAFI.

Le processus d'acquisition des équipements pour les différentes communes des neuf autres régions ciblées dans la phase 1 du PUDC est en cours. Les appels d'offres ont été lancés et seront progressivement livrés à partir du mois d'octobre 2015.

RAPPEL DES OBJECTIFS DU PROGRAMME

Objectif global: transformer les conditions de vie des populations et lutter contre les inégalités sociales. **Quatre (4) objectifs spécifiques:**

1. Améliorer l'accès des populations aux infrastructures et équipements socio-économiques de base : pistes rurales hydraulique ; énergie /plateformes multifonctionnelles) ;
2. Renforcer la productivité des populations rurales et valoriser la production agricole à travers l'accès aux services financiers et aux équipements de production et de transformation;
3. Renforcer les capacités des groupements professionnels et acteurs locaux en entrepreneuriat rural, en leadership et maîtrise d'ouvrage / œuvre, et gestion communautaire;
4. Mettre en place d'un système de suivi géo référencé, de manière à renforcer le sys-

tème national de suivi et évaluation des programmes et projets de développement.

Le Programme comprend quatre composantes :

- 1) le développement des infrastructures socio-économiques de base ;
- 2) l'amélioration de la productivité rurale et de la production agricole et de l'élevage
- 3) le renforcement des capacités institutionnelles des acteurs locaux ;
- 4) le développement d'un système d'information géo-référencé.

Le programme d'urgence couvrira les besoins des populations en électrification rurale, en forages hydrauliques, en pistes rurales ainsi les besoins en équipements de transformation agricoles.



« Je salue l'efficacité et la diligence notées dans la mise en œuvre du Programme d'Urgence de Développement Communautaire - PUDC.

Un programme qui, 4 mois seulement après son démarrage, a déjà fait des réalisations concrètes. Le PUDC est un programme innovant et le développement de notre pays requiert innovations, réformes et courage.

Je tiens ainsi à féliciter l'agence d'exécution, le PNUD, et l'unité de gestion du projet logée à la Primature. » - SEM Macky Sall - Président de la République du Sénégal

Mise en œuvre du Programme d'Urgence de Développement Communautaire : 4 mois et des réalisations concrètes



Mme F Bintou Djibo - Représentant Résident du PNUD à la cérémonie de lancement officiel du PUDC le 7 juillet 2015

Je voudrais tout d'abord, remercier le Président de la République, d'avoir bien voulu associer le Programme des Nations Unies pour le développement au lancement du Programme d'Urgence de Développement Communautaire- le PUDC.

C'est une fierté pour moi de partager ce moment privilégié, chargé de symboles. Celui d'un pays déterminé à prendre sa destinée en main, afin d'infléchir son destin par une transformation socio-économique radicale, dans sa marche vers l'émergence.

Le lancement du **Programme d'Urgence de Développement communautaire** intervient dans un contexte où la pauvreté reste marquée par une forte disparité entre les zones rurales avec un taux de **57,1% contre** celui de **41,2%** dans les zones urbaines.

Il intervient également à un moment où la demande sociale est croissante et urgente exprimant ainsi les exigences et l'impatience des sénégalais.

Le programme d'urgence est d'ores et déjà en action, quatre mois après la signature du Programme. A ce jour, nous sommes en mesure de présenter quelques avancées :

- **Au titre du désenclavement** : Nous sommes en phase d'installation de chantiers pour **610 km** de pistes rurales, plus, **175 km** qui vont suivre dans les prochains jours. Nous avons également lancé des études pour **2255 km** de pistes de production. Soit un total de **3 050 km** ; ce qui est au-delà de l'objectif initial projeté de **1650 km**.
- **Pour l'accès à l'eau potable**, les opérations d'implantation sont sur le terrain et les travaux vont permettre d'alimenter **458 villages** en eau potable. **483 villages** additionnels vont suivre dans les prochaines semaines. Ce qui permettra une couverture en eau potable à plus de **1016 villages** au profit de près de **550.000 habitants**. Les premières réceptions sont prévues en décembre 2015 et **80 %** des travaux seront réceptionnés en mai 2016.
- **Pour l'électrification rurale** : nous avons engagé des études pour **325 villages** en énergie électrique et solaire afin de nous permettre d'entamer les travaux des raccordements en octobre 2015.
- **Pour l'allégement des tâches et la promotion des activités économiques des femmes**, les premières distributions de **400 équipements** de production et de transformation sont programmées pour le prochain conseil des ministres décentralisé. Le reste soit **5100 équipements** de transformation seront installés à partir d'octobre 2015. Ce qui dépasse **3 fois** plus la prévision initiale de **1500 équipements**.

A ce jour, le Programme d'Urgence, financé entièrement par le budget de l'Etat, a engagé **87 milliards de FCFA** sur un budget de **113 milliards**.

Conférence ministérielle sur le renforcement de l'état de droit et la lutte contre la corruption : Vers la mise en place d'un centre pour le renforcement de l'état de droit en Afrique



Dakar, Sénégal, le 5 juin 2015 : Le Sénégal accueillera un nouveau centre régional de formation pour les fonctionnaires et les experts juridiques, annoncé lors de la clôture de la conférence des ministres de la Justice de l'Afrique de l'Ouest et du Maghreb. La conférence a été organisée conjointement par le Gouvernement du Sénégal, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Qatar, qui a annoncé la création du centre et a déclaré qu'il s'engageait à le financer. Le centre formera des législateurs, des responsables gouvernementaux et des experts juridiques sur la façon de créer des politiques plus efficaces et des mesures concrètes pour lutter contre la corruption, tout en construisant des systèmes de justice équitables, transparents et efficaces.

Des ministres de la Justice et des représentants de ministres de la Justice, venus de plusieurs pays africains (l'Algérie, Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Liberia, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo, Tunisie) avec la participation de délégations du Qatar, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont indiqué la nécessité, pour les Etats et gouvernements respectifs de prendre des initiatives et décisions pour le renforcement des capacités de leurs institutions judiciaires et pour un engagement résolu dans la lutte contre la corruption.

Les participants se sont engagés à promouvoir et à bâtir une culture de l'intégrité, de la justice et de l'équité à tous les niveaux de la société pour assurer à leurs citoyens l'espace nécessaire pour exprimer

leurs capacités de manière optimale et contribuer ainsi aux transformations utiles à leur croissance économique.

Pour Abdoulaye Mar Dièye Directeur régional du PNUD, «l'Afrique subit, du fait de la corruption et autres transactions illicites, une hémorragie financière de l'ordre de 60 milliards de dollars par an, soit plus que l'aide publique au développement...». Le PNUD réaffirme son soutien aux gouvernements participants à travers le renforcement des institutions judiciaires nationales et autres cadres légaux dans ce domaine.

Les participants saluent la décision prise par le Qatar d'ériger un Centre Régional de Renforcement de l'Etat de Droit et à la lutte contre la corruption à Dakar. Ce Centre intègre le Programme régional adopté par le communiqué final de la Conférence.

Conférence ministérielle sur le renforcement de l'état de droit et la lutte contre la corruption : Vers la mise en place d'un centre pour le renforcement de l'état de droit en Afrique

Auparavant, au cours des différents travaux auxquels ont pris part des représentants des Nations, de l'Union Africaine, du PNUD et de la Société civile, Ministres de la Justice et experts ont procédé à un diagnostic sans complaisance de la situation des institutions qui garantissent le respect de l'Etat de droit et qui luttent contre la corruption dans leurs pays respectifs.

La Conférence ministérielle a été marquée par 10 (dix) engagements pris par les ministres africains de la justice, les représentants des différentes institutions internationales dont le PNUD, et concernant le renforcement de l'Etat de droit et la lutte contre la corruption dans le cadre d'un Programme régional d'intégrité et de lutte contre la corruption.

La Conférence décide de renforcer le partenariat avec le PNUD pour promouvoir et renforcer l'Etat de droit et la lutte contre la corruption au niveau national et régional, pour un développement durable et l'éradication de la pauvreté en Afrique.

Pour Maitre Sidiki Kaba, Ministre de la Justice du Sénégal, il est important que les Etats africains «s'engagent à créer des espaces pour des consultations approfondies avec la société civile et à poursuivre des partenariats régionaux et mondiaux visant à développer et à promouvoir des initiatives conjointes pour le renforcement de l'état de droit ».

Entre autres, l'objectif de la Conférence était également de prendre des engagements individuels et collectifs pour renforcer l'Etat de droit, la justice, l'équité et la responsabilité, mais aussi pour lutter contre la corruption.

La conférence ministérielle sur le renforcement de l'Etat de droit a été ouverte le 2 juin 2015, sous la

présidence effective du Président de la République du Sénégal Macky Sall, en présence du Procureur Général du Qatar, Dr Ali Bin Fetais Al-Marri, du Directeur régional du PNUD, Abdoulaye Mar Dièye. Elle a été clôturée ce jeudi 04 juin 2015, par le Garde des Sceaux, ministre de la Justice du Sénégal, Me Sidiki Kaba et Mme Bintou Djibo, représentant resident du PNUD au Sénégal.

La Conférence est conjointement organisée par le Gouvernement de la République du Sénégal, l'Etat du Qatar et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Dix huit (18) délégations africaines de niveau ministériel (Algérie, Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo, Tunisie) ainsi que celles du Qatar ont participé à cette Conférence. Ont également pris part aux travaux de cette Conférence les représentants des Nations Unies, de l'Union Africaine et du PNUD de même que les experts des pays représentés, des délégués du secteur privé et de la Société civile.



Lancement de l'audit des compétences des agents de l'Etat



14 juillet 2015 Présidée par le Ministère chargé de la Fonction Publique, la cérémonie s'est tenue en présence du Secrétaire General de l'ENA, le Ministre chargé de Intégration Africaine et du NEPAD, le Chargé du Bureau du PNUD.

Le Directeur de la Fonction Publique a souligné la mission économique de ce projet en expliquant que l'audit a pour but de montrer l'état des ressources humaines et de s'assurer de leur efficacité. Il a souligné l'importance des résultats de ce projet pour la poursuite du Plan Sénégal Emergent. Aussi, a-t-il relevé la nécessité pour la fonction publique d'être plus ouverte au regard des nouvelles exigences de développement. Monsieur Luc GNONLONFOUN, Chargé du Bureau du PNUD prenant la parole a mis en évidence le contexte dans lequel se déroule l'étude. Il a exprimé l'importance d'avoir une administration de qualité pour relever les défis de bonne gouvernance et de mise en œuvre du PSE. Tout en rappelant, les Ministères ciblés (Ministère de la Justice, Ministère chargé de la Promotion des Investissements et le MAESE), il a souligné les enjeux de l'étude qui va permettre de déterminer l'adéquation entre les profils des agents et les postes qu'ils occupent.

Le Ministre chargé de l'Intégration Africaine et du NEPAD a, pour sa part, pris la parole pour expliquer les résultats qui sont attendus du projet et exprimé sa

gratitude vis à vis du PNUD. Ensuite, il a expliqué le mécanisme de l'audit qui a pour objectif de renforcer les compétences et l'efficacité des agents pour l'amélioration de la qualité du service public. Il a souligné l'importance du rôle de l'administration publique qui doit être transparent et efficace. C'est pour cela que le projet permettra une meilleure adaptation des profils aux positions grâce à une cartographie des compétences des agents de l'administration publique.

Enfin, la cérémonie de lancement a été clôturée par l'allocution du Ministre chargé de la Fonction Publique qui a aussi souligné les résultats que l'audit devrait apporter. En effet, elle a expliqué que ce projet vise à améliorer la qualité de service pour mieux répondre aux besoins des collectivités. Elle a souligné que c'est un outil qui doit permettre la connexion entre l'organisation et le capital humain c'est-à-dire : poste et emploi ou compétences et capital. Le projet devra montrer si l'administration publique dispose de bons agents pour les postes occupés tout en mettant en évidence les compétences individuelles et collectives présentes. Par ailleurs, elle a noté que pour le meilleur déroulement de l'audit, il sera nécessaire d'avoir des informations fiables, globales et transparentes en temps réel. Enfin, le Ministre a terminé par souligner l'importance de la totale implication et participation active des différentes parties concernées (DAGE, SAGE, DRH, Cabinet).

Formation et Consultation sur le processus Plan National d'Adaptation



8 au 10 juillet 2015, Dakar La Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques a initié un processus devant permettre aux Pays les Moins Avancés (PMA) d'élaborer des Plans d'Adaptation Nationaux aux Changements Climatiques (PAN). Les PAN sont des mécanismes de planification à moyen et long terme, contrairement aux PANA (Plan d'Action National d'Adaptation) qui avaient été élaborés pour identifier les projets d'adaptation prioritaires sur le court terme.

Le Sénégal a élaboré en 2006 son Plan d'Action National d'Adaptation (PANA). Le PANA a permis au Sénégal, à l'instar des autres PMA, de mobiliser près de 30 M\$ dans le cadre du Fonds des Pays les Moins Avancés (LDCFund). Aussi, l'appui à la formulation du PAN Sénégal PNUD revêt-il un intérêt stratégique majeur pour le pays.

A cet effet, un atelier national de formation sur le processus de formulation du Plan National d'Adaptation (PNA) s'est tenu du 8 au 10 juillet 2015 à Dakar. Il a été organisé par la Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés (DEEC), avec le soutien du PNUD et du programme d'appui global (PAG-PNA).

Cet atelier qui a réuni plus de 80 participants, avait pour objectifs d'aider le Sénégal à initier son proces-

sus PNA à travers une meilleure compréhension des directives du Groupe d'Experts des Pays les Moins Avancés, et l'élaboration d'une feuille de route. Cet appui aidera le pays à identifier les lacunes en matière de capacités institutionnelles pour initier le processus PNA, proposer de manière concrète les moyens de les renforcer et d'identifier les opportunités stratégiques de suivi, à travers la formulation d'une feuille de route.

L'assistance du PNUD se poursuivra au courant de l'année 2015 et devrait aboutir à la formulation du Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques du Sénégal.



Promotion de l'entrepreneuriat social à travers la production locale d'équipements solaires par les femmes de Mékhé



Kit « Électrification domestique »

Les groupes vulnérables sont traditionnellement considérés comme des bénéficiaires de l'assistance apportée dans le cadre du cycle de programmation des projets et programmes.

Cette approche pourrait être améliorée en les positionnant comme des moteurs du changement social à travers un entrepreneuriat inclusif qui tire avantage des opportunités offertes par les secteurs porteurs au niveau local. Il en est ainsi du secteur des énergies renouvelables dont le développement reste fortement limité par le volume d'investissement initial qu'il requiert et par l'inexistence d'unité industrielle de production au niveau national.

Aussi la levée des barrières à l'investissement dans le secteur énergétique combinée à la promotion d'un entrepreneuriat de type inclusif permettrait-elle de soutenir les populations de la zone de Mékhé dans le sens « d'une énergie durable pour tous » par la réduction des inégalités à l'accès, de lutter contre le chômage, et d'autonomiser durablement les groupes vulnérables.

A Mékhé, le PNUD, en collaboration avec la mairie, promeut un entrepreneuriat social fondé sur la transformation des groupes vulnérables en entrepreneurs sociaux sur les segments de la chaîne de valeur : production locale d'équipements solaires, installation,

maintenance et commercialisation.

Cet entrepreneuriat inclusif (promotion d'entrepreneurs provenant de ménages à faible revenu) concilie l'intégrité environnementale et la profitabilité économique.

Les activités menées ont porté sur l'équipement d'une petite unité de fabrication solaire, la production des 3 prototypes d'équipements solaires par les femmes avec l'appui du concepteur, la formation des femmes et des artisans locaux sur les techniques d'assemblage et d'installation des équipements, l'accompagnement technique par le Centre International de Formation et de Recherche en Énergie Solaire (CIFRES) de l'École Supérieure Polytechnique de Dakar, la formation en GERME (Gérez Mieux votre Entreprise), la formulation du plan d'affaires.

Le PNUD croit que l'innovation ne porte pas nécessairement sur l'utilisation de la technologie, mais également sur la proposition de solutions aux défis de façon nouvelle et créative et qui conduisent à des résultats de développement plus efficaces. L'approche institutionnelle de soutien à l'innovation se concentre sur (1) veiller à ce que ceux qui ont des idées sachent qu'un soutien est disponible, et se sentent responsabilisés et encouragés.

Promotion de l'entrepreneuriat social à travers la production locale d'équipements solaires par les femmes de Mékhé

ragés à poursuivre leurs idées, et (2) veiller à ce que ceux qui sont à la recherche de nouvelles idées sont mieux en mesure de les trouver.

PROTOTYPE

Kit « Électrification domestique »

Le kit dédié à l'électrification domestique est réalisé sous forme d'un meuble de salon dans lequel sont regroupés le régulateur, les batteries et intégrant une télévision (à courant continu) comme le montre la figure ci-dessous, un ventilateur, 5 lampes à basse consommation, et au moins et au moins 3 prises de recharge de téléphone chargeur de portable sont également intégrés.

Les caractéristiques des équipements du kit domestique tel qu'il est proposé dans sa première version sont consignées dans le tableau 2.

Equipements	Quantité	Caractéristiques
Module	01	Monocristallin 12V/145A
Régulateur	01	12V/15A
Batterie	01	12V/70AH

Quelques résultats du Projet :

- 10 kits solaires
- 1 générateur pour pompe solaire

Lampadaire solaire

Le prototype du lampadaire solaire dédié à l'éclairage en milieu communautaire est présenté dans la figure ci-dessous. Les caractéristiques du lampadaire sont données par le tableau

Equipements	Quantité	Caractéristiques
Mat	01	Tube Galva (6m)
Module	01	Monocristallin 12V/50W
Régulateur	01	Crépusculaire 12V/5A
Lampe	03	12V/3W
Batterie	01	AGM 12V/26AH

Session de formation des femmes élues municipales à Kolda sur la Bonne gouvernance



Kolda, du 1^{er} au 03 juin 2015 - Le Gouvernement du Sénégal a engagé depuis 2013, le processus de réforme de la décentralisation à travers l'Acte 3 pour organiser le Sénégal en « territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable à l'horizon 2022". A la suite des élections de 2014, les gouvernements locaux ont été renouvelés à plus de 70% avec une participation de près de 48% de femmes élues à la faveur de la loi sur la parité. Force est de constater que les femmes évoluant dans ces conseils sont confrontées à de nombreuses difficultés liées à leur faible niveau d'instruction, à la complexité des mécanismes organisant les collectivités locales, aux querelles de positionnement avec les hommes, à la méconnaissance des procédures de gestion des collectivités locales.

Pour renforcer les capacités des élues locales, le PNUD a apporté son appui au Ministère chargé de la promotion de la gouvernance et au Ministère chargé de la gouvernance locale, à travers l'organisation de sessions de formation, notamment à Kolda (région du Sud).

L'objectif général a été de permettre à des femmes élues locales d'avoir une meilleure compréhension des obligations qui découlent de la fonction d'élues locales et d'avoir les outils et capacités nécessaires à l'accomplissement de leurs missions.

L'atelier départemental de Kolda de 3 jours a regroupé 54 femmes élues locales provenant des 15 communes du

département et des 2 autres départements de la région, Médina Yoro Foula et Vélingara.

La formation a permis de renforcer les connaissances dans les domaines suivants :

- les enjeux de gouvernance ;
- le mode de fonctionnement des collectivités locales pour une meilleure compréhension des responsabilités dans la gestion des affaires locales ;
- les processus budgétaires et les modes de gestion qui permettent de s'approprier les règles et principes qui régissent la gestion des collectivités locales ;
- le leadership féminin ;
- La mission des commissions techniques ;
- les compétences transférées ;
- le Budget sensible au genre ;
- la promotion de la participation des femmes aux instances politiques locales et nationales pour un renforcement progressif des capacités de gestion et d'animation des dynamiques de développements ;
- le renforcement des acquis de la parité et la consolidation des politiques d'équité et de genre.

Vitesse de croisière du Programme d'Appui au Suivi du Plan Sénégal Emergent - PASSE

Formulation de projets phares et mobilisation de ressources dans les secteurs du Tourisme et de l'Agriculture.

20 Aout 2015 : Le défi majeur dans l'atteinte des objectifs de croissance économique tels que définis dans le Plan Sénégal Emergent (PSE) réside dans la capacité de mise en œuvre des programmes et réformes phares identifiés. L'impératif de résultat apparaît clairement comme un enjeu majeur pour mener à bien la vision stratégique des autorités sénégalaises.

La mise en place d'un dispositif de suivi de la mise en œuvre du PSE, à travers la création du Bureau Opérationnel de Suivi, consacre l'engagement des autorités sénégalaises à renforcer les capacités de maîtrise d'ouvrage et d'œuvre des différents acteurs du secteur public et de créer un environnement propice au suivi/évaluation des politiques publiques.

C'est dans cette perspective que le PNUD et le FNUAP, en collaboration avec les autorités sénégalaises, ont convenu de la nécessité de renforcer leur coopération par la formulation et le financement d'un Programme d'Appui au Suivi du Plan Sénégal Emergent (PASSE, 2014-2016).

Après deux ans de mise en œuvre du PASSE, des progrès notables sont notés à travers la conception et la mise en place d'un système de suivi-évaluation de la mise en œuvre des projets phares dans les secteurs prioritaires du PSE, notamment l'Agriculture et le Tourisme.

Le secteur de l'Agriculture est parmi les secteurs prioritaires identifiés dans le cadre de la réalisation du PSE. Il constitue une des six batailles clés de l'axe 1 du PSE orienté vers la croissance inclusive à travers la transformation structurelle de l'économie. Des objectifs ambitieux ont été fixés au secteur de l'Agriculture, déclinés à travers cinq (5) projets phares sur les 27 que compte le PSE. La première

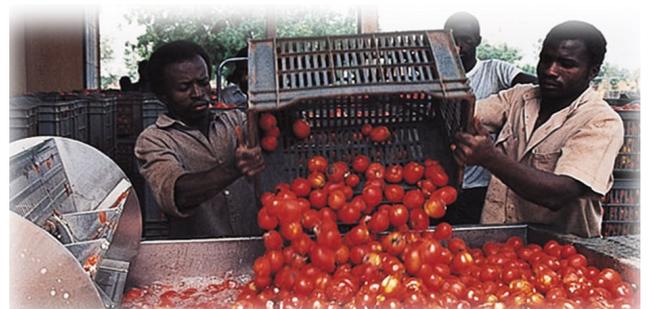
vague des projets phares du PSE a été lancée le 30 juin 2014. Parmi ces projets de la première vague, deux concernent le secteur de l'Agriculture :

- Développement de trois corridors céréaliers ;
- 150 projets d'agrégation ciblés sur les filières Agriculture à Haute Valeur Ajoutée (HVA) et Elevage.

Dans le secteur du Tourisme, les deux projets phares de la première vague de lancement du PSE qui doivent faire l'objet d'un accompagnement sont :

- Développement touristique intégré (notamment Pointe Sarène) ;
- Plan sectoriel micro-tourisme.

En vue d'accompagner les chefs de projets dans la mise en œuvre et la réalisation effective des projets phares la vague 1, le BOS a obtenu l'accord du PNUD pour **la sélection et la prise en charge de deux cabinets internationaux spécialisés dans la formulation de projets et la mobilisation de ressources**. Les formalités contractuelles avec ces deux cabinets ont été finalisées en fin juillet 2015 et les cabinets ont commencé leur mission.



Approbation par le FEM du projet d'adaptation au changement climatique : le PRGTE

Des efforts importants ont été menés par le Sénégal pour résoudre les problèmes liés à la péjoration des ressources naturelles à travers la mise en œuvre de plusieurs projets et programmes. Néanmoins, l'adaptation au changement climatique reste un défi majeur en raison de la vulnérabilité des principales zones éco-géographiques du pays. Le PANA identifie la région naturelle de la Casamance et les Niayes comme faisant partie des zones particulièrement vulnérables.

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan d'Action National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PANA), le Sénégal a sollicité et obtenu l'appui du PNUD pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un « Programme de Renforcement de la Gestion des Terres et des Ecosystèmes des Niayes et de la Casamance dans un contexte de changements climatiques - PRGTE »

Les consultations ont été ainsi initiées en 2014 au niveau national et décentralisé (Thiès, Louga, Kolda, Sédhiou, Ziguinchor) avec le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM), les autorités régionales et départementales, les représentants des collectivités, les ONG et autres parties prenantes.

En juin 2015, le PRGTE a été approuvé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) pour une période de 5 ans (2015-2020) avec un budget global de 18, 100,000\$.

Le PRGTE vise à renforcer la résilience des communautés locales et des zones éco géographiques des Niayes (Thiès, Louga) et de la Casamance (Kolda, Sédhiou, Ziguinchor) face aux effets néfastes des changements climatiques.

Il contribue, en particulier, à consolider les initiatives en cours dans ces deux zones agro écologiques visant à accroître les productions agrosylvo-pastorales et leur commercialisation ; ceci, en leur apportant la plus-value qui leur manque, à savoir l'accès et l'utilisation systématique de l'information climatique.

Direction de la Publication:

Mme Bintou Djibo
Mathieu Ciowela

Coordonnatrice de la rédaction : Mame Ngoné Sow

Conception : Mame Ngoné Sow—Cheikh Tidiane Kane

Rédacteurs :

Ngoné sow – Alioune Badara Kaere – Adama Ly – Seynabou Diaw Ba – Mareme Leye Lo

Pour de plus amples informations : ngone.sow@undp.org

Retrouvez nous également sur notre site internet et les réseaux sociaux :

<http://www.sn.undp.org>

Twitter: @PNUDSenegal

PNUD Sénégal

Immeuble Wolle Ndiaye, Route du Méridien Président- Almadies – Sénégal,
Tél : (221) 338596767 – Fax (221)338235500 : E- Mail : registry.sn@undp.sn

À PROPOS DU PNUD : Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) est le réseau mondial de développement des Nations Unies. Il prône le changement et relie les pays aux connaissances, aux expériences et aux ressources nécessaires pour améliorer la vie de leurs citoyens. Nous sommes présents sur le terrain dans 177 pays et territoires, aidant les gouvernements et les populations à identifier leurs propres solutions aux défis nationaux et mondiaux du développement. Pour renforcer leurs capacités, ces pays peuvent s'appuyer sur le personnel du PNUD ainsi que les nombreux partenaires de l'organisation. Pour en savoir plus, consultez notre site Web, à l'adresse suivante : www.undp.org